

Allocution

Andrew J. Kriegler

Président et chef de la direction

Réception annuelle de l'OCRCVM à l'intention des parties intéressées

Le 25 septembre 2018

Toronto Board of Trade

Le discours prononcé fait foi.

Mot de bienvenue et présentation des invités

Merci, Paul.

Bienvenue à vous tous. Je suis ravi de vous voir si nombreux aujourd'hui, en cette période de l'année où tout le monde est si occupé.

Il est important que nous – c'est-à-dire l'équipe de la direction et le conseil d'administration de l'organisme d'autoréglementation qu'est l'OCRCVM – ayons l'occasion de rencontrer nos parties intéressées, surtout celles que nous réglementons, et de dialoguer avec elles de façon informelle.

Après tout, l'Ontario est le territoire qui compte le plus grand nombre de sièges sociaux des courtiers membres de l'OCRCVM. Il y en a 110, et plus de 3 100 succursales emploient plus de 14 000 personnes inscrites.

Sont représentés ici ce soir bon nombre de nos courtiers membres – ils ont des modèles d'affaires différents les uns des autres et comptent des représentants siégeant à notre conseil de section de l'Ontario, à notre comité consultatif national et à nos divers comités permanents –, ainsi que des associations du secteur comme l'ACCVM et l'IFIC.

J'aimerais aussi souligner la présence à notre réception d'un groupe diversifié de personnes et d'organisations.

Comme Paul l'a mentionné, nous avons parmi nous Maureen Jensen, présidente et chef de la direction de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, ainsi qu'un certain nombre de ses collègues de la haute direction et de commissaires.

Nous entretenons une solide relation de travail avec nos collègues de la CVMO, avec leurs pairs des ACVM partout au Canada et, surtout, avec chacun de leurs gouvernements respectifs. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de leur soutien.

Ce soutien nous aide à mieux faire notre travail, ce qui favorise la confiance des investisseurs et l'activité économique.

Sont également présents parmi nous les représentants d'organisations qui représentent les consommateurs, les personnes âgées et les épargnants, et de bon nombre de nos partenaires gouvernementaux et partenaires en réglementation – qui travaillent tous assidûment pour assurer l'intégrité, l'équité et le bon fonctionnement des marchés financiers.

J'aimerais souligner que, pour la première fois, des représentants de Women in Capital Markets, de LGBT in Capital Markets et de Fierté au travail Canada se sont joints à nous. À l'OCRCVM, nous sommes fiers de notre culture, qui favorise l'inclusion et mise sur la diversité en tant que force et source d'inspiration.

Ce large éventail de participants témoigne du rôle central que joue l'OCRCVM en votre nom et au nom de tous les Canadiens pour protéger les investisseurs et favoriser des marchés financiers sains. Merci à vous.

Plus tôt cet après-midi, lors de notre assemblée générale annuelle, j'ai eu l'occasion de commenter les progrès considérables que nous avons réalisés.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue l'ensemble de nos réalisations, puisque la plupart d'entre vous y avez contribué. Nous continuons d'améliorer l'efficacité

de notre réglementation, de créer des règles du jeu plus équitables et d'assurer une protection plus uniforme et efficace des investisseurs d'un océan à l'autre. (Il y a des exemplaires du rapport à l'arrière, si vous souhaitez en prendre un.)

Merci aux administrateurs sortants et bienvenue aux nouveaux

La réception de ce soir est quelque peu différente de celles des années précédentes puisque nous célébrons le 10^e anniversaire de l'OCRCVM, devons dire au revoir à la présidente du conseil Marianne Harris et accueillons Paul Allison en tant que nouveau président du conseil.

Le départ de Marianne m'attriste beaucoup. L'OCRCVM a eu de la chance de l'avoir en tant que membre du conseil pendant huit ans, dont six à titre de présidente du conseil. Son engagement a assuré la continuité et la stabilité de notre organisme et favorisé une vision à long terme.

Permettez-moi une remarque toute personnelle : Marianne a été l'une des premières personnes que j'ai rencontrées lorsqu'on m'a demandé de me joindre à l'OCRCVM au milieu de l'année 2014.

Son professionnalisme, sa compréhension de l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités, son dévouement au service public et son indéfectible engagement à protéger les investisseurs et à favoriser des marchés financiers sains ont joué un rôle crucial dans ma décision de me joindre à l'OCRCVM.

Marianne – tout le monde à l'OCRCVM a été honoré de travailler avec toi. Merci pour tes excellents services et ton dévouement.

Je te suis également reconnaissant d'assurer une transition sans heurts à ton successeur, et je suis impatient de travailler avec Paul.

Comme vous le savez sans doute, le rôle de Paul au sein du conseil et à titre de président du conseil bénéficiera grandement de son expérience de plus de 30 ans des marchés financiers et des services bancaires d'investissement.

Le monde est réellement petit. En effet, Paul et moi avons été collègues chez Nesbitt Burns il y a longtemps de cela.

Je sais donc très bien que la mission et la vision de l'OCRCVM, de même que les valeurs que Marianne a si bien véhiculées comme présidente du conseil, lui tiennent à cœur.

Je m'en voudrais de ne pas louer les contributions d'un autre administrateur qui a quitté le conseil, Tom Wittman. Tom s'est joint au conseil de l'OCRCVM en tant qu'administrateur marchés en 2016. Son expérience et sa perspective des opérations effectuées partout dans le monde sur le marché NASDAQ ont été utiles à tous les membres du conseil de l'OCRCVM.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux administrateurs, que Paul vient tout juste de vous présenter : Jos Schmitt et Lucie Tedesco.

Nous sommes heureux qu'ils siègent à notre conseil – un conseil formé d'un groupe de professionnels possédant de grandes connaissances et compétences et aptes à naviguer dans un contexte économique et des marchés financiers toujours en évolution, tant au Canada qu'à l'étranger.

Perspectives d'avenir et leçons tirées du passé

Lehman s'est effondrée il y a tout juste 10 ans et 10 jours. On considère que cet événement a marqué le début de la période la plus sombre de la crise financière mondiale.

Pour ceux qui ne connaissent pas bien les racines de notre organisme, l'OCRCVM a été fondé il y a un peu plus de 10 ans, lorsque la division de réglementation de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières a fusionné avec Services de réglementation du marché pour créer un nouvel OAR pancanadien chargé de surveiller tous les courtiers du pays et les opérations qu'ils effectuent sur les marchés canadiens.

Tenez-vous-le pour dit : les deux événements ne sont pas liés!

Par contre, tandis que, au cours des 10 dernières années, les organismes de réglementation des services financiers du monde entier assimilaient les leçons tirées de la crise et restructuraient la réglementation en conséquence, l'OCRCVM – à une échelle beaucoup plus modeste – évoluait pour devenir l'organisme qu'il est aujourd'hui.

Il y a un lien entre les deux parcours, et il se résume en un mot : « confiance », ou peut-être en deux mots : « confiance » et « fiabilité », car l'un ne va pas sans l'autre.

J'établis ce lien parce que, contrairement aux auteurs et aux cinéastes les plus populaires qui ont raconté la crise financière en mettant l'accent sur la destruction du patrimoine et l'écroulement des marchés et des institutions

financières partout dans le monde, je crois que les véritables dommages causés durant cette période ne se mesurent pas seulement en dollars.

Notre confiance, aussi, a été ébranlée. La crise a miné la confiance que nous avons dans nos systèmes économiques et politiques et érodé celle que nous avons envers les gens qui les dirigent.

Parce que le Canada s'est sorti de cette crise relativement indemne, il serait facile d'affirmer que la confiance des Canadiens n'a pas été ébranlée. Je crois toutefois que cela n'est pas aussi vrai que nous voudrions le croire.

Et une fois que la confiance est brisée, la reconstruction n'est pas facile. En effet, même si la confiance de l'ensemble des Canadiens peut être ébranlée d'un seul coup, on ne peut la regagner que petit à petit.

Voilà le défi auquel les services financiers et les organismes de réglementation du monde entier continuent de faire face aujourd'hui.

La question de la confiance et de la fiabilité s'applique aussi à l'OCRCVM, bien sûr, ainsi qu'à chacun des autres organismes de réglementation.

Et si les gens et les organisations font confiance à l'OCRCVM, ils feront également confiance à chacun de ses membres et, par le fait même, aux employés de ces membres.

C'est pourquoi je suis si heureux de pouvoir vous dire que, au cours des 20 derniers mois, six provinces ont renforcé les outils disciplinaires de l'OCRCVM afin qu'il puisse accomplir plus efficacement son travail. Cinq de ces provinces,

y compris l'Ontario, ont adopté des modifications législatives, grâce à un important appui législatif et au soutien d'un grand nombre d'intervenants.

Les pouvoirs qu'on nous a conférés sont quelque peu différents d'une province à une autre, mais il s'agit de pouvoirs réels : la capacité d'avoir recours aux tribunaux pour percevoir les amendes que nous imposons, l'immunité légale qui nous assure une protection contre les actions civiles et le pouvoir d'exiger la collaboration durant nos enquêtes et les audiences disciplinaires. Nous avons besoin de ces pouvoirs pour nous assurer que ceux qui font du tort aux investisseurs et enfreignent nos règles en subiront les conséquences.

Comme je l'ai mentionné, il s'agit de pouvoirs réels. Les gouvernements ne nous les auraient pas accordés si nous, l'OCRCVM et nos membres, n'avions pas collaboré pour gagner la confiance des gouvernements et de nos partenaires des commissions des valeurs mobilières. Nous n'aurions pas gagné cette confiance sans vous. Je vous en remercie.

J'aimerais maintenant vous dire un mot à propos de l'avenir – de l'avenir de l'OCRCVM, qui est bien entendu indissociable de celui du secteur.

Nous devons reconnaître que les entreprises de services financiers doivent répondre aux exigences de leurs clients, dans un monde où les anciennes distinctions entre les produits offerts sur diverses plateformes cloisonnées – et entre les plateformes elles-mêmes – ne paraissent plus aussi sensées qu'auparavant. Nous devons donc moderniser notre approche pour nous adapter.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, plus tôt cette année, nous avons lancé, en collaboration avec Accenture, un projet que nous avons appelé Favoriser l'évolution des conseils.

L'objectif de ce projet est de favoriser des relations plus suivies, souples et étroites entre l'OCRCVM et ses membres, de mieux comprendre et gérer le coût de la réglementation et de permettre les nouveaux modèles de conseils et de services que vous instaurez tout en nous assurant que les investisseurs continuent d'avoir accès à des services et qu'ils sont protégés.

De concert avec Accenture, nous avons lancé ce projet partout au Canada – non pas seulement auprès des courtiers membres de l'OCRCVM – et étudions les nouveaux modèles de gestion du patrimoine aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Le résultat est le suivant : nous avons recueilli l'ensemble le plus complet de points de vue concernant l'avenir du secteur des placements et la façon dont la réglementation doit s'adapter pour répondre aux besoins des investisseurs et des Canadiens sans imposer des coûts trop élevés et un fardeau qui rend impossible la conformité.

Nous préparons actuellement le rapport avec Accenture et le publierons bientôt. Tout ce que je peux vous dire pour l'instant, c'est que nous nous sommes engagés dans une voie qui va nous transformer. Et cette transformation est la manifestation de celle que subit le secteur des services financiers, de celle que subit la vie financière des Canadiens. Mais elle se fera d'une façon qui respecte les principes de l'autoréglementation et notre mandat.

Conclusion

En terminant, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de notre assemblée générale annuelle et de la réception d'aujourd'hui.

Je veux faire part de ma reconnaissance et exprimer ma sincère gratitude à mes collègues de l'OCRCVM, où qu'ils soient au pays, pour leur précieuse collaboration et leur dévouement à l'égard de notre mandat d'intérêt public.

Je tiens aussi à remercier les membres de notre équipe de la direction et de notre conseil d'administration pour leur soutien constant et leurs conseils.

Enfin, à vous tous qui êtes ici présents, je tiens à répéter que c'est en partenariat avec vous que nous protégeons les investisseurs et favorisons des marchés financiers sains.

Merci.